

AU FIL DU TEMPS

HISTOIRE ET MÉMOIRE

BOURNEZEAU

**S^TVINCENT
PUYMAUFRAS**



Le moulin de la cave

N° 15 - janvier 2013

Sommaire :

- Page 2 - Historique de la poste.*
- Page 9 - Éclairage public.*
- Page 10 - Autrefois, la vie à la campagne, l'hiver.*
- Page 12- Le mariage autrefois.*
- Page 15 - La Tête Noire.*
- Page 18 - Jeanne Chevallier
championne du monde sur glace.*
- Page 20 - 40^{ème} anniversaire de l'association de
Bournezeau/St.Vincent Puymaufrais*
- Page 20 - Départ de l'abbé Joseph Boisseau*



Abbaye de Trizay vers 1900

Historique de la poste

1- La Poste en France

Du message à cheval au courrier électronique

De tout temps, les hommes ont cherché à communiquer entre eux : les Indiens avec leurs signaux de fumée, les chouans avec les ailes des moulins à vent, etc.

La communication remonte à l'origine de l'homme, mais restons en France.

Dès le IX^{ème} siècle, les abbayes et monastères communiquent entre elles pour annoncer les nouvelles de leurs congrégations.

Au moyen-âge, il y avait des chevaucheurs messagers, chargés de relier et d'apporter les nouvelles entre les châteaux.

Evolution de la distribution du courrier :

- 1060, Philippe 1^{er} possède son service de chevaucheurs.

- 1231, St Louis étend ce service devenu indispensable. *"Seize hommes sont chargés d'acheminer le courrier royal"*.

- 1450, apparaissent les premières cartes de vœux. C'est Louis XI, qui va établir les bases de la future Poste Française.

- 1477, sont créés les premiers relais de poste.

- 1506, certains particuliers peuvent utiliser les services postaux du Roi, contre espèces sonnantes et trébuchantes.

- 1554, Henri II confie à son fou Jean-Antoine Lombard d'organiser et de diriger la Poste aux chevaux à Paris.

- 1576, Henri III crée les offices des messagers royaux avec tarifs officiels de transport. Ils comptent à cette époque 250 maisons des postes.

- 1595, Henri IV autorise le contrôleur général des postes Fouquet de la Varane à ouvrir un service de chevaucheurs royaux aux transports de missives privées.

- 1624, c'est le destinataire qui paye le droit de port, et non l'expéditeur.

- 1717, on signale les premières femmes préposées au traitement du courrier à Limoges.

- 1749, une circulaire rend obligatoire la marque postale de la ville d'origine.

- 1759, début d'un service postal intra-urbain.

- 1760, une première ébauche d'un uniforme pour les facteurs.

Il est difficile de donner une date précise de la création de la poste aux chevaux. Son véritable développement n'apparaît qu'à compter du XV^{ème} siècle. Les relais sont disposés toutes les quatre ou six lieues. (1 lieue = 5 km 555)

Le Maître des Postes loue des chevaux, les entretient, avec l'aide des valets placés sous ses ordres. Il exerce les fonctions d'aubergiste et d'hôtelier. Le Maître occupe une fonction très importante, qui en fait une personnalité très respectée, et souvent enviée, car il est exempté d'impôt. Par contre, il est soumis à des contrôles d'inspecteurs de l'administration, tout comme aujourd'hui, avec cahier de doléances.

Le postillon est l'homme qui conduit les chevaux de la diligence, de relais en relais.

- 9 janvier 1760, le Roi donne son accord pour la création d'une Petite Poste à Paris, avec dix bureaux ouverts au public. 500 boîtes à lettres sont desservies par 144 facteurs.

Les noms des rues de Paris voient le jour le 16 janvier 1728. La Petite Poste va s'étendre au royaume : Bordeaux 1766, - Nantes, Rouen, Nancy, Lyon, Strasbourg et Marseille de 1777 à 1781. Toutes les petites postes sont réunies à la Grande Poste en 1780.

- 1790, le serment devant les tribunaux devient obligatoire pour tous les facteurs.

- 9 janvier 1793, tous les employés : postes aux chevaux, messagers, postes aux lettres, sont réunis sous une seule entité administrative. Tous les employés prennent alors le statut des fonctionnaires d'état.

- 1793, Claude CHAPPE, ingénieur français, crée le télégraphe à bras (sémaphore), Paris et Lille sont reliées en une heure trente, Paris et Toulon en trois heures. Ce même système est copié par les Vendéens avec les ailes des moulins à vent sous la révolution. Le réseau couvre 5000 kms et 534 stations.



Un facteur rural en 1894

- 1817, apparaît le mandat et en 1829, la lettre recommandée.

La loi du 10 juin 1829 recrute 5 000 facteurs pour distribuer le courrier en zone rurale, couvrant 250 000 km de tournées de campagne. Le facteur rural ne visite qu'une fois tous les deux jours, ce n'est que le 21 avril 1832 que le service devient quotidien, avec des tournées à pied de 25 à 30 km.

- 1830, tous les cachets postaux deviennent circulaires, tels qu'ils existent aujourd'hui.

La loi du 2 mai 1837, institue le monopole téléphonique et télégraphique à l'Etat.

- 1839, il existe une liaison avec les Indes, appelée : malle aux Indes. Le 15 juin 1864, ouverture d'une liaison transatlantique : Le Havre/New York.

- 1843, début de la fin de la Malle aux Postes, avec le début du chemin de fer. Les malles survivront en assurant les correspondances des trains. Août 1843, premier service postal ferroviaire Paris-Rouen,

- 23 novembre 1844, essais du télégraphe en France.

- 1848, apparaît le timbre poste. La loi du 15 novembre 1849 « seuls, les facteurs des postes sont autorisés à vendre des almanachs », cette loi est toujours d'actualité. Septembre 1862, premières planches de timbres détachables à pointillés.

- 1856, l'uniforme devient obligatoire.

La loi du 19 décembre 1872 confie à l'État le soin de fabriquer et de diffuser les premières cartes postales.

- 4 mars 1873, un acte ministériel signe la disparition de la Poste aux chevaux.

- 14 juillet 1876, les Postes, Télégraphes et Téléphones fusionnent par décret "P.T.T"



Service de la poste motorisé

- 9 avril 1879, ouverture de la caisse nationale d'épargne.

- 4 août 1914, 15 000 postiers sont mobilisés, 1500 disparaissent aux champs d'honneur.

- Le conflit 1939/1945 fait beaucoup de victimes aux P.T.T. Il coûte la vie à 335 agents, fusillés ou tués dans l'exercice de leur fonction pour faits de résistance, sabotage, ou pour avoir transporté des correspondances aux F.F.I. 385 meurent en déportation, sans compter des milliers d'agents P.T.T. qui disparaissent dans les bombardements. A cette époque sombre, les P.T.T. et la S.N.C.F. restent des éléments déterminants pour le ravitaillement, ainsi 18 000 postiers sont faits prisonniers. Le facteur est aussi chargé d'apporter la mauvaise nouvelle du prisonnier décédé en captivité.

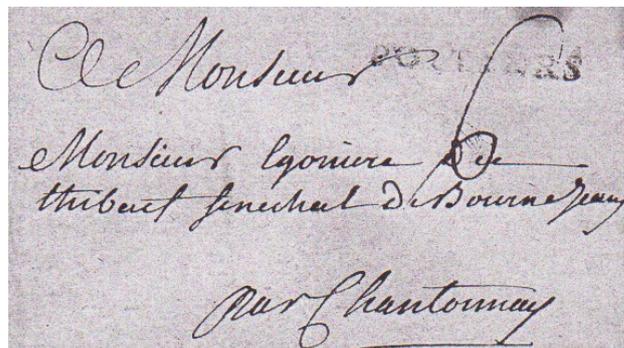
-1950 voit arriver les premières tournées motorisées, mais il faut attendre 1970/1975 pour que toutes les tournées rurales soient motorisées.

2 - La Poste à Bournezeau

La Poste de Bournezeau a ses origines, comme le reste des zones rurales du royaume de France.

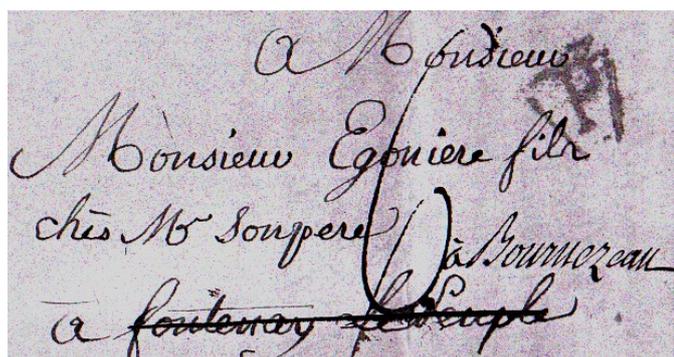
De par la position seigneuriale importante de Bournezeau, il y eut sûrement dès 1090, des "chevaucheurs messagers".

Du chevaucheur messager, de la malle aux postes, du facteur boîtier, du facteur rural, au préposé du XXI^{ème} siècle, la poste, reste à Bournezeau, l'un des derniers vieux métiers exercés.



Courrier de 1790 adressé à M. Esgonnière du Thibeuf Sénéchal de Bournezeau (via Chantonnay)

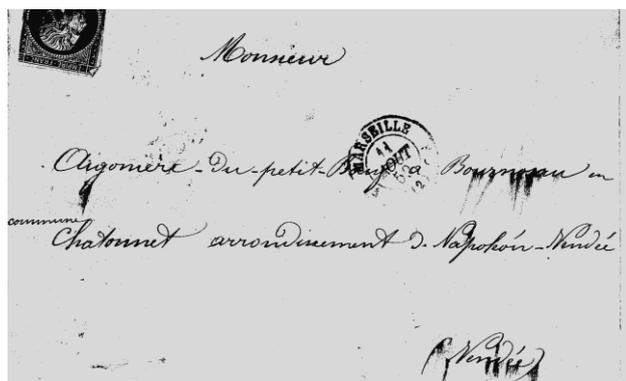
Si en 1477, les premiers relais des postes sont créés en France, il faut attendre beaucoup plus tard, pour trouver à Bournezeau un hôtel des postes.



Courrier de 1805, venant de Paris, via Fontenay-le-Peuple. (Fontenay le comte)

Le courrier est distribué par Ste Hermine et ensuite par Chantonay. Cela se comprend, l'axe Nantes-Bordeaux a été le premier carrossable en Vendée.

Il faut attendre l'axe Niort/la Roche-sur-Yon pour trouver des relais postaux, situés tous les quatre ou six lieues : Niort, Benet, Oulmes, Fontenay-le-Comte, Pouillé, Ste Hermine, Bournezeau, la Chaize-le-Vicomte, et Napoléon-Vendée.



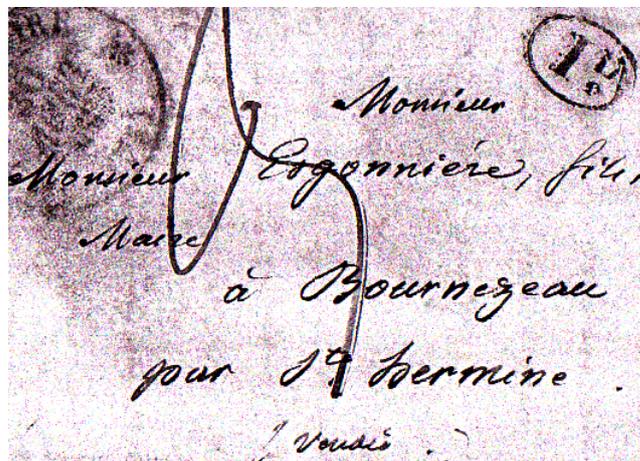
Lettre venant de Marseille adressée à M. ESGONNIÈRE du Thibeuif (petit bœuf) en 1859

Plus près de l'axe Nantes/Bordeaux, (N137), Saint-Vincent-Puymaufrais fut desservi par la Réorthe, jusqu'au 31 décembre 1969.

Les facteurs ruraux de Sainte-Hermine, Mauviel-sur-Lay, la Réorthe et Bournezeau, avaient rendez-vous au château de Bois Sorin, où ils échangeaient du courrier entre eux, et prenaient repas, et ce, jusqu'à la seconde guerre mondiale. (Témoignage d'un ancien facteur de S^{te}-Hermine)

Le dernier hôtel des postes, relais aux chevaux, connu à Bournezeau, se situait route de la Roche-sur-Yon, à l'ancienne école privée des garçons au 13 avenue du Moulin. En vertu d'un acte notarial reçu par Me GOUIN, notaire au chef-lieu de commune de Bournezeau, en date du 17 avril 1868. Ferdinand RENAUD, ancien

maître d'hôtel et de Alexandrine GILBERT son épouse, demeurant ensemble à Bournezeau. Cet immeuble, connu sous le nom "d'Hôtel des Postes" appartenait aux époux RENAUD, pour l'avoir acquis des époux BOISLIVEAU-FORGEAU, et de Aimé FUREY-GENET suivant acte reçu par Me DICÉRE, notaire en Bournezeau, le 2 mars 1854 et le 1^{er} juin 1857.

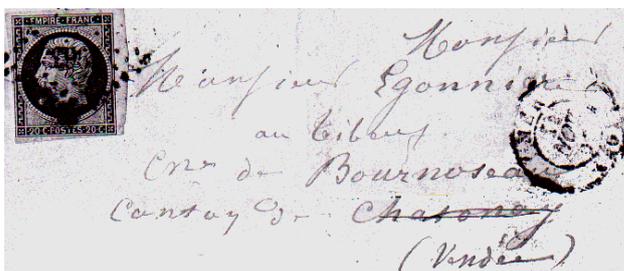


Courrier de 1835, venant de Bressuire, adressé au maire de Bournezeau (via Ste-Hermine).

Cet hôtel relais aux postes a donc été en activité jusqu'à l'arrivée du train en 1872.

A partir du 16 novembre 1844, est nommé à Bournezeau un facteur boîtier chargé de réceptionner le courrier au passage de la diligence, de distribuer et d'expédier le courrier en retour.

Le 7 mai 1845, le conseil municipal de Bournezeau demande que l'on joigne au bureau de Bournezeau, les communes de Fougeré, St Hilaire-le-Vouhis, Thorigny, et les Pineaux-St-Ouen, et qu'elles soient rattachées au service distribution de Bournezeau.



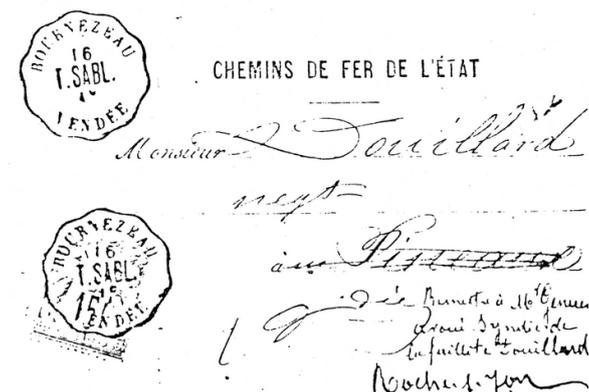
Courrier de 1856, venant de Marseille, via Chantonay, commune de Bournezeau (Bournoseau).

- 10 août 1863, le conseil municipal demande à l'administration, que le bureau distribution ou facteur boîtier, soit autorisé à recevoir et à payer les envois d'argent.

- 20 mai 1867, vu l'importance de la commune, le conseil municipal émet le vœu, à l'unanimité, qu'un bureau de distribution soit établi au chef lieu de commune de Bournezeau, en remplacement du facteur boîtier.

- 10 novembre 1872, le directeur départemental des Postes et Télégraphes de la Vendée, informe la municipalité de Bournezeau, que des mesures vont être prises par son administration pour acheminer le courrier par chemin de fer de la Roche-sur-Yon à Bressuire, et souhaite la pose d'une boîte aux lettres à la gare de Bournezeau, qui serait levée par les agents convoyeurs.

Fin 1872, le courrier est donc acheminé par train, entre la Roche-sur-Yon et Bressuire. A bord du train, un compartiment est réservé à un agent convoyeur des Postes. Il possède un timbre à date pour chaque station. (ci-dessous)

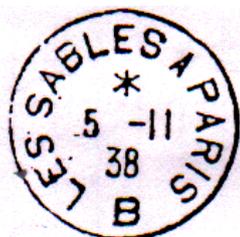


*Le timbre de Bournezeau
Lettre datée du 16-12 1876 avec le timbre poste oblitéré par le cachet convoyeur du train*

A chaque station, il doit déposer le courrier, relever la boîte aux lettres, et prendre le courrier que lui remet l'agent des Postes de chaque localité sur le parcours.

La gare SNCF de Bournezeau avait un facteur de gare. Elle recevait, distribuait, et expédiait les colis et télégrammes. Ce service n'avait rien à voir avec les P.T.T.. Ceci a beaucoup retardé l'arrivée du télégraphe et du téléphone postal au bourg de Bournezeau.

- 1876, apparaît un timbre à date unique pour les postiers convoyeurs à bord des trains "les Sables-Paris et les Sables-Tours et vice versa" Le train partait de Paris-Montparnasse via Chartres, le Château du Loir, Saumur, Thouars, Bressuire, Bournezeau, la Roche-sur-Yon, les Sables.



Celui de Tours, Chinon, Loudun, Thouars, Bressuire, Bournezeau, la Roche-sur-Yon, les Sables assurait des correspondances : de Lyon Paris/ Masséna, Loches, Vendôme. Cet ambulant

postal a circulé jusqu'en fin 1939. Le courrier fut transféré ensuite via Nantes.

- 31 juillet 1881, le Préfet de la Vendée dans une lettre en date du 22 juillet 1881, fait savoir que le ministre des Postes et Télégraphes, a décidé la création à partir du 1^{er} octobre 1881 d'une recette simple de 4^{ème} classe, en remplacement du bureau boîtier.

- 23 novembre 1884, le conseil municipal intervient auprès de l'administration des Postes et télégraphes, sur l'insuffisance du service postal de la commune. Un seul agent pour assurer ses heures de bureau et de distribution sur toute l'étendue de la commune est insuffisant : 2 226 habitants, dont certains foyers sont à plus de 6 km du bureau. Le conseil formule la demande d'un facteur rural pour la banlieue.



*de gauche à droite :
Le fils du chef de gare,
Gustave REMAUD
facteur de gare
LARIGALDIE
chef de gare*

Photo Maximilienne REMAUD

- 16 août 1885, refus de la commune d'installer le télégraphe en centre ville. Le télégraphe existe déjà à la gare de Bournezeau, éloignée de 2 km du bourg, à 5 mn pour un cavalier et à 20 mn pour un piéton.

- Le 28 mars 1886, relance du Préfet pour le télégraphe en centre ville. La municipalité de Bournezeau refuse à nouveau.

- 20 novembre 1892, le directeur général des Postes et Télégraphes décide la conversion du bureau boîtier de 4^{ème} classe simple en recette des Postes de 3^{ème} classe.

La commune et le propriétaire du bureau Jean PELON, cafetier à Bournezeau, s'engagent tous deux à effectuer des travaux pour la transformation dudit bureau, et obtiennent un droit de puisage en eau au puits du voisin, Hilaire CLÉMENCEAU, boulanger.



*Bureau sis, 14 rue du château,
près de la boulangerie SICOT*

- 1893, les habitants de Bournezeau demandent que le courrier soit distribué après le passage des trains de Paris de 7 h.42, et de la Roche-sur-Yon de 7 h.30.

- 1895, relance du télégraphe au bourg. Toujours le refus des élus.

- 28 février 1897, les élus demandent que les facteurs ne partent pas en distribution avant 10 h 30 du matin, de façon que le courrier venant de Bordeaux, Nantes, Paris, et la Roche-sur-Yon, soit arrivé en gare de Bournezeau, et souhaitent qu'une première distribution soit faite dès 8 h dans le bourg.

- 4 juin 1899, le conseil décide d'examiner la proposition des Postes pour l'arrivée du télégraphe au bourg, moyennant la somme de 1350 francs et une allocation de 50 francs environ par année, pour le distributeur de télégrammes.

- 3 juin 1900, le télégraphe est enfin accepté aux conditions du 4 juin 1899.

- 26 août 1900, d'un commun accord entre les Postes et la commune, la femme du facteur Tessier est chargée de la distribution des télégrammes avec un traitement de 60 francs par an.

- 7 octobre 1900, le Préfet fait savoir à la commune de Bournezeau, que Chantonnay pourrait réclamer une indemnité pour l'emprunt de son fil. (*Lettre du 18 septembre 1900*).

- 24 novembre 1901, refus du conseil municipal sur les modifications préfectorales des horaires d'ouverture des bureaux télégraphiques, les dimanches et jours fériés de 8 h. à 10 h. et de 14 h. à 15 h, les jours de foire : le premier mardi du mois de 8 h. à 10 h. et de 13 h. à 15 h.

- 17 mai 1914, le conseil municipal demande que le bureau Téléphonique et Télégraphique, soit ouvert entre midi et 14 h. les jours de foire.

- 8 janvier 1967, par délibération en date du 25 avril 1965, le conseil municipal décide l'aménagement d'un nouveau bureau de poste, 20 avenue du Moulin.

- 31 décembre 1969, le bureau de la Réorthe ferme ses portes à la distribution postale.

- 2 janvier 1970, Saint-Vincent-Puymaufrais, desservi par la Réorthe, est distribué par le bureau de Bournezeau.



Les facteurs en novembre 1990, lors d'une remise de médaille de Bronze à Norbert GREFFARD :

de g à d : Bernard MARC, Monique LHERMITE, Patrick AMIOT, André GROLLEAU, Nadine GORON, Gustave BEIGNON, Jeanne-Marie GREFFARD, Espérance CAQUINEAU, Norbert GREFFARD, MENANTEAU, Daniel COUGNAUD inspecteur des postes.

- Octobre 2003, séparation de l'activité courrier et de l'activité Guichet. La boîte aux lettres est alors placée à l'extérieur du bureau de poste.

En l'an 2005, le lundi 14 février, fin de la distribution postale à partir de Bournezeau. Seule, la factrice, Armelle GREFFARD reste à Bournezeau jusqu'au 17 avril 2007.



Années d'installations et adresses successives des cinq bureaux de poste connus :

1- Année d'installation inconnue. Le dernier relais de la malle aux postes, "Hôtel de la Poste aux chevaux" se situait au 9, 11 et 13 avenue du Moulin, jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle.

2- 1844 : 14, rue du Château.

3- 1900 : 1, place des 3 Canons.

4- vers 1920 : 12, avenue du Moulin.

5- 1967 : 20, avenue du Moulin.

- Notons qu'à l'arrivée du chemin de fer, en 1871, une boîte aux lettres a été posée à la gare.

Les Postes, Télégraphes et Téléphones :

- 1- **Maitres d'hôtel** du relais de la malle aux postes.
- Avant 1854 : époux BOISLIVEAU-FORGEAU et Aimé FUREY-GENET.
- Avant 1868 : Ferdinand RENAUD, Alexandrine GILBERT.

2- Receveurs :

M^{me} RULLIER vers 1920, M^r BUINOT 1939/1953, M^{me} GUEFFIER, M^{me} GUICHET, M^{elle} DAGUZÉ, M^{elle} SABATIER, Ulysse NEVEU, Gaston PADÈRE, M^{me} MAUVOIZIN, André GROLLEAU, Christian GROLLIER, Damien JAULIN.



Les facteurs autour de Christian GROLLIER nouveau chef de la poste en avril 1999

3- Service général :

M^{me} BUINOT, Jacqueline DAVIET, Jeannette SEILLER, Francette GUEFFIER, Marie-Yolande GREFFARD, (1955/56) Marie-Lydie GREFFARD, vers 1961 Bernard BROSSEAU, (vers 1967/1995) Nadine GORON, Philippe BONCE et Brigitte GROLLEAU

4- Les Facteurs et Préposés :

Avant 1850 :

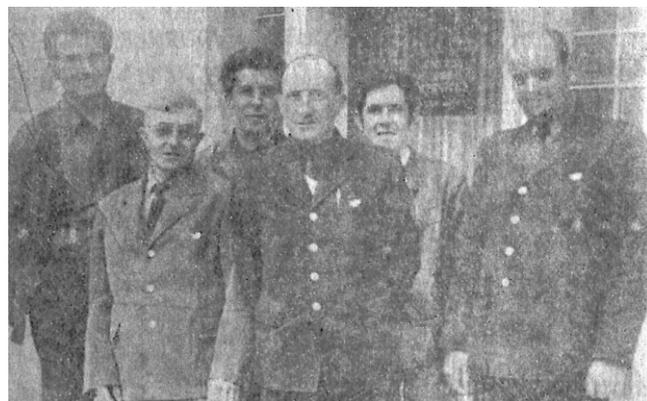
1844, facteur boîtier : TESSIER et Pierre MARCHAND

Entre 1850 et 1900 :

Henri BRUNET, Pierre AUGER, Casimir COMBET, Louis BORDAGE, François ROUSSEAU, Jean-Louis MARCHAND, Ferdinand TESSIER, Jean LARDY, Pierre VÉRONNEAU, Armand DELAUNAY, Eugène BOULINEAU, Jean-Louis TRAINÉAU.

Victimes de guerre 1914/1918

BOUGNOTEAU et CALLO →
GUILLOU et Jules REMAUD



Les facteurs autour de Victor CHAUVET en 1969 lors de son départ en retraite.

de g à d : Bernard BROSSEAU, Victor CHAUVET, Guy DUBOIS, Georges GRELET, Jean-Yves JAULIN et Roger NICOLEAU.

Après la guerre 14/18 :

Louis ARNOUD, Pierre ARNOUD, Pierre BLANCHARD, Gabriel ROBLIN, Alexis DAVIET, Victor CHAUVET, (nommé le 1^{er} mars 1946) Germain PEROCHEAU, Georges GRELET, Raoul LORIEUX, Roger NICOLLEAU, Pierre GERBAUD, Maurice GUYOT, Serge PEROCHEAU, Iréné TESSIER, Georges COSSARD, Michel TURCAUD, Gérard RATTIER, Jean Pierre YOU, Norbert GREFFARD, Paul RATTIER, Louis BOSSARD, Guy DUBOIS, Jean-Yves JAULIN, René AVRIL, Joël BUSSONNIÈRE, Gustave BEIGNON, Espérance CAQUINEAU, Marcel ROGER, Bernard MARC, Gérard GREFFARD, Aristide CHAUVET, Gilles ROULET, Patrick AMIAUD, Paul CRÉPEAU, Monique LHERMITE, Michel MACQUIGNEAU, Philippe HÉRAUD, Bernadette GUYOT, Karine PÉNISSON, Vincent JAULIN, Patricia BOUARD, Jean Paul RICHARD, Nathalie BARBOT, Véronique GRACIA, Rachelle POTIER et Armelle GREFFARD.

Jean Yves JAULIN a été le dernier fonctionnaire à être muté à Bournezeau, et Armelle GREFFARD la dernière contractuelle à être nommée à Bournezeau.



*de g à d :
Bernard MARC
Irène GRIP
Jean-Yves JAULIN
Patricia BOUARD
Armelle GREFFARD*

Photo prise le 17 avril 2007, lors de la dernière tournée faite par Armelle GREFFARD, au départ du bureau de Bournezeau.

Des jours différents s'annoncent pour nos campagnes avec la privatisation de la Poste : fermeture des bureaux ruraux, ouverture à temps partiel, création d'agence postale (communale ? communautaire ?) ou de relais postal commercial. Le facteur fera-t-il encore un passage quotidien ou tous les deux jours comme avant 1832 ? Internet est-il entrain de tuer le service postal du courrier ?

Les facteurs s'en sont allés avec beaucoup de peine, ce lundi 14 février 2005, en quittant le bureau de la poste de Bournezeau, laissant seul un collègue qui les a rejoints le 17 avril 2007, fermant ainsi la longue marche de l'histoire du centre de tri de Bournezeau. Les derniers facteurs de Bournezeau gardent un souvenir amer de leur départ.

En même temps que la fermeture du bureau de poste, un relais postal sera créé dans un commerce de Bournezeau le 31 mai 2013.

3 - Le Téléphone à Bournezeau

Le télégraphe et le téléphone à la gare de Bournezeau fut longtemps un handicap pour le voir apparaître en centre ville, car la gare n'était qu'à 2 km du bourg, à 5 mn pour un cavalier et 20 mn pour un piéton.

Nous avons peu de renseignements concernant le service téléphonique, à part les quatre délibérations du conseil municipal ci-dessous :

- 6 août 1905 - lettre du préfet au maire demandant à la commune de voter des ressources pour l'établissement d'un réseau téléphonique cantonal en Vendée. Le conseil donne un avis favorable et réserve ses faibles ressources au cas où le conseil général présenterait un projet pour relier Bournezeau à la ligne téléphonique cantonale.

- 17 septembre 1905 - lettre du préfet au maire, concernant le rattachement de Bournezeau au réseau téléphonique départemental. Le conseil donne un avis favorable à l'unanimité, et prie le préfet de bien vouloir faire procéder à des études en vue de déterminer le montant de la dépense de la commune de Bournezeau.

- 12 novembre 1905 - Lettre du Préfet au maire. Il demande au conseil municipal de voter la somme de 5 810 francs pour l'établissement du circuit téléphonique de Bournezeau à la Chaize et de s'engager à payer les frais d'installation d'une cabine téléphonique. Après en avoir délibéré, Le conseil municipal unanime s'engage à payer les frais d'installation d'une cabine téléphonique de

1,20 m de côté. Il s'engage également à payer l'intérêt de 4 % de la somme, soit 232,40 francs, ce montant sera porté au budget additionnel de 1906.

On peut en conclure que le téléphone est probablement arrivé à Bournezeau, l'année suivante, en 1906.

- 17 mai 1914, le conseil municipal sollicite le directeur des P.T.T de la Vendée, pour l'ouverture entre midi et deux heures de l'après-midi, du bureau de poste de Bournezeau les jours de foire, des services téléphoniques et télégraphiques.

Le téléphone est arrivé à la laiterie de l'Oiselière vers 1930. « *Les fils venaient de Bournezeau.* »

Dans les années 1950, le téléphone arrivait de la gare vers Bournezeau. Les fils longeaient la voie ferrée et la départementale n°7, jusqu'à l'arrivée du téléphone automatique vers 1960. Avant, on rentrait en contact avec une opératrice qui vous demandait votre numéro et le numéro de votre correspondant pour vous mettre en ligne avec lui.

On ne sait pas quand le premier annuaire téléphonique est sorti, mais sur celui de 1933, il y avait 22 abonnés à Bournezeau. Sur celui de 1962, il y en avait 78 et 1210 sur celui de 2012 (*Sans Saint-Vincent-Puymaufrais*).

A la gloire de la poste, en hommage aux agents qui l'ont servie et aux usagers qui l'ont utilisée.

Jean-Yves Jaulin, ancien facteur de Bournezeau

Sources : Archives départementales - Actes de notaires de Bournezeau : Maîtres GOUIN et DICÉRE : actes de 1854/1857/1868 – Maître FORGERIT : actes des 12 et 28 octobre 1930. – Revue, Mémoire de la Poste. – Histoire religieuse de Ste Hermine (Abbé COUTANT) – Délibérations du conseil municipal de Bournezeau. - Evêché de Luçon.

Remerciements : Renée ESGONNIÈRE, Eugène BRETAUD, (acte notarial) Guy ROBERT, agent des P.T.T au centre de tri à la Roche-sur-Yon, Marie CHAUVET. Aux collègues de Bournezeau pour leur participation : Armelle GREFFARD, Norbert GREFFARD et Bernard MARC.

Eclairage Public

Le 10 novembre 1889, M. le maire, Aristide DANIEL-LACOMBE, expose au conseil municipal, qu'il a reçu des propositions d'un Sieur F. PARPAILLON négociant à Bordeaux, ayant pour objet l'éclairage des rues du bourg au gaz hydrocarburé (pétrole). Il rappelle que l'expérience faite il y a quelques jours avec une lanterne, placée à l'angle de la maison de M. PROUST, a permis à la population de se rendre compte de ce mode d'éclairage. M. le maire est certain que cette innovation a été favorablement accueillie. Il ajoute que la traversée du bourg sur des rues sinueuses et étroites constitue chaque soir, pour les voitures (à cheval) et les piétons, une cause permanente de danger et que l'éclairage public réaliserait une amélioration considérable pour toute la population agglomérée.

Le maire estime que si le conseil admettait cette proposition, il y aurait lieu d'éclairer seulement entre le premier octobre et le premier avril, soit 180 jours. Mais pour éviter le gaspillage, il faudrait tenir compte des phases de lune, ainsi il n'y aurait que 120 jours d'éclairage entre 5 et 10 heures du

soir. Le maire pense aussi que 13 lanternes correctement placées seraient suffisantes pour obtenir un résultat convenable.

Le maire expose au conseil le coût global de cet éclairage :

1° - L'acquisition des lanternes et accessoires avec poteaux supports et frais d'installation, s'élèverait à 600 francs.

2° - L'achat du gaz (pétrole) au prix de 65 centimes le litre s'élèverait à 240 francs par an. L'achat se ferait au fur et à mesure des besoins chez M. PARPAILLON.

3° - Il conviendrait également d'ajouter le salaire du préposé à l'allumage, 50 centimes par jour, soit 60 francs par an.

Il fallait en effet allumer et éteindre chaque soir les lanternes, et faire de temps en temps le plein de la petite réserve. Pour ces manœuvres, l'échelle devait s'imposer, car les lampes se situaient à une hauteur de 3 mètres environ.



Photo prise vers 1900/1910, elle laisse apparaître un réverbère d'éclairage au pétrole

Après l'exposé du maire le conseil délibère :
« Compte tenu que la situation financière de la commune permet de supporter facilement cette dépense, et que l'éclairage des rues du bourg, pendant les longues soirées d'hiver, est d'une incontestable utilité, le conseil décide d'adopter les propositions concernant l'éclairage public au gaz hydrocarburé ».

En conséquence, il ouvre les crédits nécessaires à cette acquisition et donne pouvoir au maire pour traiter avec M. PARPAILLON, mais par prudence, le 1^{er} contrat ne doit pas dépasser six années.

Cet éclairage public a dû se mettre en place dès la fin de 1889 ou au début de 1890.

On ne sait pas combien de temps a duré ce système d'éclairage, mais en 1915 il fonctionnait encore puisque l'allumeur des réverbères réclamait 10 francs d'augmentation par an. Il a probablement fonctionné jusqu'à l'arrivée de l'électricité, en 1929.



Le transformateur vu des Halles

Le conseil municipal, lors de sa réunion du 4 novembre 1928, envisage très vite l'éclairage public à l'électricité qui vient d'arriver dans le bourg. Le conseil donne mandat au maire pour traiter avec la société "Vendée Électricité" de la Roche-sur-Yon, pour l'installation d'un réseau d'éclairage électrique.

Le 30 décembre 1928, le conseil, unanime, autorise Louis ROUZEAU, maire, à faire

Sources : Informations recueillies dans les délibérations du conseil municipal et dans les recherches de l'Abbé SEGUIN

l'acquisition des fournitures et l'installation de 14 lampes, dont une de 100 bougies (watts) et 13 de 50 bougies, ainsi que l'appareil d'éclairage et d'extinction automatique.

Les 14 lampes étaient placées aux endroits cités ci-dessous :

- 1° - Mur de Beauregard en face de l'hôtel du Cheval Blanc.
- 2° - Maison HERBRETEAU, route des Pineaux.
- 3° - Maison BLANCHARD, charcutier.
- 4° - Mairie (*ancienne, ex Maison Neveau*).
- 5° - Maison FONTENEAU.
- 6° - Maison M^{lle} SEGUIN.
- 7° - Maison FORGERIT notaire.
- 8° - Maison Pierre DANIEL-LACOMBE.
- 9° - Maison CHAT-VERRE.
- 10° - Maison REMAUD épicier.
- 11° - Au transformateur, (*ce qui confirme que l'électricité est bien arrivée en 1928*).
- 12° - Maison SUIRE.
- 13° - Maison CORBINEAU.
- 14° - Remise de M. MESNIER.

Le montant de l'investissement s'élevait à 4 500 francs, la mise en service de l'éclairage public a dû se faire en 1929.

Pour le bourg de St Vincent Puymaufrais, il a fallu attendre 1954 pour voir l'installation de l'éclairage électrique public.

Henri Rousseau

Autrefois la vie à la campagne, l'hiver

L'activité déclinait avec l'arrivée des frimas (*le froid*). Les provisions pour les animaux (*le foin, les betteraves*) étaient rentrées. Restait la nourriture fraîche, choux et choux-raves, qu'il fallait chercher tous les deux ou trois jours, ou stocker provisoirement pendant plusieurs jours en cas de prévisions de gelées. Quand les terrains étaient gorgés d'eau, au début de l'hiver, l'attelage de bœufs convenait bien pour tirer la lourde charrette en bois dont les roues cerclées en fer s'enfonçaient jusqu'au fond du labour.

Le débroussaillage des parcelles était souvent le premier travail du début de l'hiver. Les ronces et les épineux qui avaient repoussé l'année précédente, devaient être coupés pour favoriser les bonnes repousses au printemps. A l'aide d'une faucille munie d'un long manche, les bords des haies étaient fauchés et les épines mises en tas pour être brûlées après un léger dessèchement.

Autrefois, les anciens utilisaient la faucille et des protections en cuir pour ne pas se blesser. Des fagots de fouraille étaient réalisés, essentiellement des ronces. Utilisés pour une flambée rapide dans la cheminée, ils pouvaient aussi être vendus au boulanger. C'était le moyen de chauffer le four à pains, avant l'électricité.

Ensuite l'activité principale concernait le bois et occupait une bonne partie de l'hiver. Avant l'arrivée du gaz butane, il en fallait beaucoup durant toute une année. C'était la seule énergie pour le chauffage de la maison et la cuisson de la nourriture. La cheminée était utilisée, plus ou moins, tout au long de l'année. Autrefois, le bois constituait une matière importante dans la vie d'une famille. La pratique du métayage ou les baux de fermage prévoyaient que les arbres dits têtards (*chênes surtout, mais aussi les frênes dans les zones humides*) seraient abattus tous les neuf ans. Dans les usages locaux, il était écrit que les arbres en

devenir et les arbres de hautes futaies seraient préservés et resteraient dans la propriété foncière. Seuls les arbres morts, sans valeur, pouvaient être utilisés en bûches de fond de cheminée.



Les protections en cuir pour faire la fournille

Très rapidement venait le temps de l'abattage du bois, selon la lunaïson (*en vieille lune, donc le quartier est à gauche sur le calendrier*). Cette tradition enseignait (*sans preuve*) que la repousse des chênes têtards ou des frênes se faisait mieux ainsi et que le risque de non repousse des troncs était moins important. Des fagots étaient faits avec ce bois d'abattage dit "d'émonde". C'est donc une accumulation de jeunes pousses qu'il fallait travailler à la serpe, avant de les lier avec des "rôtes", jeunes tiges tressées à une extrémité pour réaliser une boucle. Celles-ci étaient faites avec des repousses d'osier, de chênes, éventuellement de frênes, suffisamment souples pour pouvoir supporter la torsion sans se briser.

L'habitat était fait habituellement de deux grandes pièces, la cuisine et la chambre. Celle-ci était meublée d'une manière pratique, de manière à loger beaucoup de monde. Deux ou trois lits de coin étaient disposés aux angles de la pièce, selon l'importance de la famille, l'accès se faisant assez difficilement seulement sur un côté. Généralement, une table et quelques chaises occupaient le milieu de la pièce. Les armoires de famille, souvent transmises depuis des générations, étaient

disposées contre les murs. Tous les effets personnels, linge et habits, ainsi que les souvenirs y étaient soigneusement rangés.

Le mode de vie était plutôt végétarien avec les légumes du jardin et les choux, les cœurs de ceux distribués aux animaux (*les bichottes*), qui presque tous les jours de l'hiver, étaient au menu. Le soir, la cuisson se faisait au coin de la cheminée, quelquefois avec un morceau de lard qui donnait de la consistance et en relevait le goût. Des heures durant, le pot grésillait sous la pression de la vapeur, les femmes donnant un coup de soufflet, de temps en temps, sur les braises pour activer le feu... Pour la potée, une viande bien grasse était appréciée. Il fallait des calories quand l'hiver était rigoureux... Le bouillon servait à faire la soupe qui se mangeait aux trois quarts de l'année... Le pain rassis était alors utilisé. Rien ne se perdait, surtout pas le pain qui avait le caractère de nourriture noble, servi à chaque repas. Avoir du pain était considéré comme l'assurance de ne plus avoir faim. Les surplus de légumes étaient stérilisés dans des bocaux en verre hermétiquement fermés.

La marmite était le plus souvent suspendue à la crémaillère, au milieu de la cheminée. Elle était utilisée toute l'année pour la cuisson des aliments, avant l'arrivée du gaz butane.

Le surnom des vendéens "*ventres à choux*" désignait bien les habitudes alimentaires des gens du pays... Ils en consommaient sous d'autres formes (*choux-pommes, choux-raves, choux-fleurs, choux de Bruxelles, etc*). On sait maintenant que les choux ont des qualités nutritionnelles insoupçonnées à l'époque (*apport d'oligoéléments, notamment de soufre*), ce qui expliquait la bonne santé, en général, de la population. Le médecin était appelé seulement en cas de grave maladie, il n'y avait pas ou peu d'assurances maladie.

La vie passait lentement au rythme des saisons. Les rencontres se faisaient principalement dans le voisinage et à la foire. L'hiver, c'étaient les veillées, les parties de cartes. Les nouvelles circulaient beaucoup. Les journées de travail étaient très longues, surtout en été. Plus que la rentabilité, aléatoire à l'époque, le travail bien fait était recherché. C'était un moyen de la valorisation de la personne. L'autorité patriarcale était le plus souvent respectée

C'était le bon vieux temps

Joseph Bonnet

Le mariage autrefois

Aussi loin que puissent remonter nos souvenirs et ceux de nos aïeux, nous savons que le mariage a souvent donné lieu à des réjouissances pouvant durer plusieurs jours, voire une semaine dans certains milieux, dans nos campagnes en particulier.



Mariage le 19 juin 1934 à la Buzinière de Puymaufrais de Fernand BIRET et Madeleine OUVRARD

Plusieurs mois avant la noce (en général deux ou trois mois), un repas au cours duquel la jeune fille à marier recevait “la bague de fiançailles”, réunissait les deux familles se connaissant préalablement ou non.

On fixait ensemble la date du mariage, et à partir de là commençaient les projets : réservation à la Mairie, à l’Eglise, invitation aux parrains et marraines auxquels on apportait un gâteau, puis aux autres parents et amis en veillant à n’oublier personne, réservation d’un cuisinier, d’un ou plusieurs musiciens. Déjà commençait la fête et bientôt on ne parlait que de cela. Les hommes se réunissaient pour goûter le vin : le blanc, le rouge, le meilleur en tous cas.

Trois ou quatre dimanches avant la noce, les jeunes passaient l’après midi à faire des roses en papier crépon ou autre, chez l’un ou l’autre des futurs époux. Ces roses étaient destinées à décorer les branches de houx ainsi que la grange où allaient avoir lieu les repas et le bal. En effet, autrefois on n’allait pas au restaurant. Certains louaient une tente. Ceux qui avaient une grange devaient enlever les toiles d’araignées suspendues au plafond et dans les coins avec un balai à grand manche.

Chez nous, le boucher détenait un plancher qu’il fallait également installer. Si le mariage avait lieu le mardi ou le mercredi, comme cela se faisait à ce moment-là, les hommes de la maison et des voisins partaient avec des charrettes à bœufs ou à cheval chercher les tables, chaises ou bancs, tré-

teaux ainsi que la vaisselle qui ne servait qu’à cela, nappe, serviettes de table et ustensiles de cuisine ; parfois dès le samedi précédent. Le témoignage d’Henri Fonteneau en est un exemple. (*voir en fin d’article*)

A la ferme, on tuait un veau de lait, le cuisinier arrivait dès le matin (la veille des festivités), afin de préparer le premier repas pour les travailleurs, tandis que les femmes de journées pour la vaisselle, commençaient par plumer poules et poulets. La veille, on mangeait les faux morceaux de viande.

L’après-midi de ce jour, les jeunes garçons et filles, tout joyeux, s’occupaient d’orner la grange avec les plus beaux draps sortis des armoires, disposés tout alentour et retenus par des épingles, des fleurs piquées çà et là. Une personne douée avait préparé un cœur en papier blanc, entouré d’un liseré de papier doré avec les initiales des mariés. On le collait au milieu, derrière l’endroit où allaient s’asseoir les époux. On dansait un peu pour mettre de l’ambiance, et en attendant que le couvert du dîner soit installé, ces jeunes s’en allaient par les chemins en équipes tout en chantant (souvent des refrains à boire). Pendant ce repas de la veille on faisait chanter le marié et ceux qui le pouvaient. On applaudissait en faisant un triple banc.



Trois mariages le 21 octobre 1930 à St-Vincent-Puymaufrais : Octave BESSON avec Armandine BESSON (sa cousine), Hippolyte BESSON avec Raymonde PARAGE et Léon POULINET avec Marie PARAGE.

A Puymaufrais, les photos de mariage se prenaient souvent, comme ci-dessus, devant l’ex magasin FAIVRE, rue Principale.

Une coutume consistait à mettre coucher la Sainte Vierge dehors, la nuit précédant le mariage, pour obtenir du beau temps, mais ce n’était pas comme une parole d’évangile.

Le grand jour arrivé, chaque travailleur avait à cœur de bien remplir ses fonctions : le chauffeur de four pour cuire les rôtis, le tireur de vin (souvent un ami), le soigneur des animaux, les serveuses qui étaient choisies dans la famille ou les voisins, mais surtout la couturière qui avait confectionné la toilette de la mariée, de la fille d'honneur, des sœurs, mères ou belles-mères, etc... Vers 1900, toutes les femmes portaient des coiffes, aussi la lingère était par conséquent très occupée. (les voiles sont venues un peu plus tard). Avant les robes blanches, les quelques photos nous montrent des mariées avec un corsage blanc, un jupon noir et des souliers noirs



*Photo prise devant la grange de la Loge
Mariage de François BOURREAU et
Odette MONNEREAU le 20 février 1922
(Parents d'Antoinette CARDINAUD)*

La première chose était de scruter l'horizon pour savoir si le soleil allait être présent. Lorsque tout était prêt, on organisait le cortège qui partait à pied, au temps où les automobiles n'étaient pas encore sorties. Le musicien jouait un air : suivait la mariée donnant le bras à son père, ou un autre parent, une longue gerbe de fleurs blanches à la main ; puis la demoiselle d'honneur et son cavalier, les petits et les grands jeunes par couples, les oncles, tantes, grands parents et enfin le marié au bras de sa mère. (comme aujourd'hui).

En hiver, quand le cortège devait traverser un chemin creux, comme il n'en manquait pas autrefois, il fallait atteler les bœufs et monter la mariée dans une charrette ou un tombereau pour rejoindre la route carrossable.

Tout comme de nos jours, le mariage civil était célébré le premier, et ensuite les cloches annonçaient le mariage religieux. Dans ce passé lointain, rares étaient les conjoints qui ne passaient pas par l'Eglise. S'il pleuvait, l'on disait que la mariée ne se serait pas bien confessée pour recevoir et se donner mutuellement le sacrement

de mariage. Cependant, si la jeune fille avait déjà un enfant, elle devait entrer à l'église par la petite porte, et même être mariée sous les cloches très tôt le matin.

Après la signature des registres par les nouveaux époux, les témoins et les proches, le cortège sortait de l'église au son de la musique (à moins d'un deuil), et généralement se dirigeait vers un café du bourg. Parfois une estrade était installée pour photographier tout le groupe (pas encore d'appareils photos) par un professionnel. Il arrivait que les mariés allaient un autre jour prendre le train pour aller à la ville voisine chez un photographe, mais pas tous.

Les jeunes filles qui avaient fait partie de l'association des "Enfants de Marie" allaient à ce moment là avec leur mari chez les Sœurs de l'école ou elles partageaient un gâteau, vin ou café avec leurs amies, les mariés recevant leurs vœux.

Ensuite le cortège se reformait et l'on s'en allait, beau temps ou mauvais temps, au son de la clarinette ou de l'accordéon vers le village où un bon repas était préparé.

Près de l'arrivée, des hommes étaient cachés et tiraient des coups de fusil en signe de bienvenue. Le long du chemin, il avait aussi été placé des rubans qu'il fallait couper et embrasser les bons voisins qui attendaient.



Deux mariages le 1^{er} octobre 1930 à Saint-Vincent-Puymaufrais :

*Jules BLANCHARD avec Julia MERCIER et
Camille MERCIER avec Marie-Louise BLANCHARD*

Tous les travailleurs s'affairaient et de gros repas chargés de viande étaient servis au midi et au soir. Il arrivait de nouveaux invités pour le soir, et tout ce monde prenait également part au lendemain.

Les chanteurs animaient chacun leur tour, mais gare à celui qui n'allait pas jusqu'au bout de sa chanson, il se voyait à l'amende d'un verre de

vin. Les applaudissements fusaient. Et la danse suivait, l'après-midi et la nuit. Souvent des couples se formaient à ce moment là, puisque les jeunes n'avaient que leur vélo, par conséquent, devaient profiter de ces invitations pour faire des rencontres et préparer l'avenir.

Des coutumes d'autrefois pendant le repas : faire filer une sœur plus âgée, faire fagoter du bois à un frère célibataire, offrir une part de gâteau aux prochains mariés de l'année (la grigne), pendant le bal, la danse de la brioche qui se perpétue encore, danse du tabouret, polka, mazurka, scottish, etc... La soupe à l'oignon était déjà de mise, il fallait trouver les mariés, mais quelqu'un avait fait le gué.

Témoignage d'Henri FONTENEAU

« Mes parents, Henri et Isabelle, ont commencé à faire les mariages à la ferme, dans les années 1935/1940.

Je me souviens, les familles des mariés venaient chercher le matériel : tente, parquet, tables, bancs et vaisselle, avec des charrettes à bœufs ou à cheval. On complétait parfois avec notre camion. Quand le mariage était dans la grange, on ne livrait que le parquet, tables et bancs.

Ils venaient souvent huit jours avant la noce afin de monter la tente et préparer les décorations. On tuait le veau et le mouton, puis on faisait la découpe pour les différents repas. La veille du mariage, un bon dîner pour se mettre dans l'ambiance.

La cuisine était souvent préparée par Jules et Baptistine PARPAILLON (cuisiniers à leur compte), aidés par Berthe FABRE, épouse PILLAUD. Ils étaient employés par les familles.

Les serveuses étaient désignées par les familles, et complétées par les quatre ou cinq employées de mes parents. Chantal CORNU et Simone PUBERT étaient responsables du service.

Le lendemain du mariage, tous les invités venaient pour le déjeuner, et aussi vider les barriques...l'ambiance était toujours là. Nous emballions ensuite la vaisselle, et il fallait démonter la tente pour l'installer dans une autre ferme.

Ils ont fait les mariages pendant plus de 20/25 ans, puis tout le matériel (sauf vaisselle) a été vendu à M.BAUMARD de la Réorthe

Je pense que le dernier mariage connu, était celui de Joseph LORIEAU et Thérèse GILBERT dans la grange de la Perdrière en avril 1963.

C'était toute une organisation, et ce n'était pas toujours facile, mais je garde de bons souvenirs de cette période. »

Les hommes buvaient un coup au cul de la barrique. Le lendemain, lorsqu'elle était vide, avec un cortège, des larmes (simulations de lamentations, condoléances), on allumait un bûcher.

Bref, toutes ces manifestations contribuaient à donner de la joie et repartir avec de bons souvenirs. Comme encore de nos jours, l'enterrement de la vie de garçon qui avait eu lieu quelque temps auparavant permettait au nouveau mari, à la naissance de son premier enfant de déterrer le cercueil rempli de ce breuvage divin qui rappelait l'un des plus beaux jours de la vie.

Annette Bossard

Photos : collection Jean BERNEREAU



De g à d : Henri FONTENEAU (père) - ? - ? - Marguerite HERBRETEAU - Jules PARPAILLON - Isabelle FONTENEAU - ? - ?



De gauche à droite : Chantal CORNU, Marie PINEAU, Henri FONTENEAU (père), Mme VIOLLEAU, Thérèse LOIZEAU
Arrière plan ; ? Eugène PIFFETEAU, Jeanne LOIZEAU (Raffin), Gustave VIOLLEAU (apprenti boucher)

La Tête Noire

Sont-ils nombreux les Bournevaiziens qui connaissent le carrefour appelé “*La Tête Noire*”, situé au croisement de la rue Jean Grolleau et de la rue de l’Armistice ? Ceux qui le connaissent, savent-ils pourquoi un tel nom en ce lieu ? Le passant attentif trouvera la solution aisément, encore doit-il lever les yeux. La photo ci-dessous vous permettra de trouver l’élément clef.

Un indice : observez la maison contiguë à la plus ancienne maison de Bournezeau d’époque Renaissance (XVI^{ème} siècle), appelée la Gabare ou la Maison du Sénéchal. Dans l’angle, un peu au-dessus du premier étage, vous observez une petite proéminence en pierre de granit : il s’agit d’une sculpture qui représente une tête humanoïde, connue sous le nom de “*La Tête Noire*”.



Carrefour de la Tête Noire, avec au 1^{er} plan, la maison renaissance, dite “la Gabare” ou encore “Maison du Sénéchal” (vue prise côté ouest - sud-ouest).

Que fait donc cette sculpture sur ce pan de mur, à près de 6 mètres du sol ? Quelle signification a-t-elle ? Depuis quand se trouve-t-elle là ?



La maison de “La Tête Noire” à Bournezeau (vue de la façade sud).



La “Tête Noire” en gros plan. Elle est en granit sombre.

La Commission histoire, dès sa création, s’est interrogée sur cette énigme ? Plusieurs hypothèses avaient été émises :

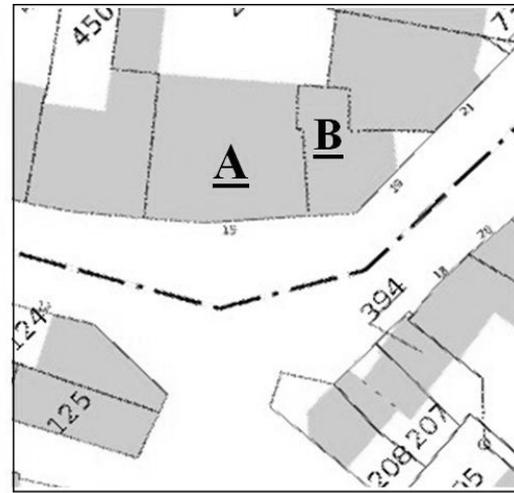
- 1) Il s’agirait d’un élément de décoration récupéré sur un monument et apposé là par un ancien propriétaire.
- 2) La tête proviendrait de l’ancienne église de Bournezeau détruite au milieu du XIX^{ème} siècle.
- 3) Il pourrait s’agir d’une enseigne commerciale comme, par exemple, une auberge qui se serait appelée jadis “*Auberge de la Tête Noire*”.

Aucune de ces hypothèses n'est satisfaisante. Nous savons, grâce au cadastre napoléonien, que cette maison s'appelait déjà "La Tête Noire" en 1825 : elle ne peut donc pas provenir de l'ancienne église.

Par ailleurs, aucune archive conservée ne mentionne de commerce avec un tel nom.



Le carrefour de la Tête Noire en 1825, extrait du cadastre napoléonien



Le même carrefour en 2012, extrait du site internet suivant : www.cadastre.gouv.fr

A : Maison renaissance dite "La Gabare" ou "Maison du Sénéchal".

B : Maison de la "Tête Noire". Nous remarquons nettement, sur le plan de droite, la partie qui sera biseauté vers 1950.

Malheureusement, cela ne nous renseigne en rien sur l'origine et le sens d'une tête sculptée à cet endroit. Le mystère reste entier.

Et puis, il y a quelques mois, à la suite de l'assemblée générale de l'association "Maisons paysannes de Vendée" qui a eu lieu dans la salle du Mitan Vendéen, un des participants nous aborde. Il s'appelle André BOUTIN et vit à Chaillé-sous-les-Ormeaux.

Il nous déclare : « Je connais la signification de la Tête Noire que l'on trouve sur votre commune. »

Très intrigués, nous l'écoutons. « Il s'agit, dit-il, d'une boule apotropaïque, d'une boule sculptée en forme de tête ».

Que signifie donc "apotropaïque" ? Ayant lui-même chez lui, une boule apposée sur son moulin à Chaillé, il s'est intéressé minutieusement à ce sujet. Il nous a alors fourni tout un dossier sur ce thème qui était pour nous inconnu.

Avec son aimable autorisation, nous nous sommes appuyés sur ses documents pour éclaircir le mystère de notre "Tête Noire". Le principal document est une notice écrite par Mme Jeanne

Nous savons, en revanche, que le carrefour a été modifié vers 1950. Pour élargir la route, l'angle droit où se trouvait probablement la "Tête Noire" a été biseauté, ce qui laisse à penser que la sculpture a été retirée lors de la destruction de l'angle et remplacée ensuite au plus près.

BUESCHE, architecte suisse (1912 - 2000) : nous en citerons de larges extraits.

Ce terme un peu scientifique d'apotropaïque vient du grec et signifie littéralement :

Apo = à partir de, loin de...

Tropaïque = indique un mouvement.

Autrement dit, d'après Jeanne BUESCHE, « Ces boules étaient faites pour détourner l'influence maléfique des jeteurs de sorts et du mauvais œil, donc des sorciers et des sorcières ! (...) Il y a eu de tous temps des sorcières et des sorciers en Europe, particulièrement du XV^{ème} au XVII^{ème} siècles. Les guerres, les épidémies, la misère accablaient la population. Les plus désespérés pensaient que Dieu n'écoutait plus leurs prières et s'adressaient alors au démon : sabbats et maléfices proliféraient, si bien que les procès de sorcellerie s'accumulèrent (...) Le simple citoyen ne se sentait plus à l'abri de ces jeteuses de sorts et ne savait comment protéger son bétail. De là les boules apotropaïques à l'angle des maisons et des fermes (...) »

Après avoir relevé un grand nombre de boules en Suisse, elle constate qu' « il ne s'agit pas de bossage décoratif, jamais de symétrie, plutôt située dans

les angles, sur un seul angle, unique et multiple, et du côté de la rue, rarement au milieu des façades. On en trouve aussi sur des portails, des portes d'entrées, voir des portes d'écurie, sur des églises, des tours, des murailles anciennes, mais toujours à l'extérieur (...) Soigneusement sculptées, elles n'ont pourtant rien de décoratif ou d'esthétique (...) Pour façonner ces boules, les ordres étaient donnés de bouche à oreille sur le chantier (...) Certaines boules ont été décorées d'une tête sculptée, en général d'une tête d'homme non grimaçante.»

Notre "Tête Noire" répond à toutes ces caractéristiques : située dans un angle, côté rue au carrefour de 3 directions, visage humain soigneusement sculpté et non grimaçant. Ajoutons que notre commune a souffert des guerres de religion au XVI^{ème} et au début du XVII^{ème} siècle, période troublée pendant laquelle a été construite la maison renaissance de la gabare et peut-être celle de la Tête Noire. Le climat d'insécurité qui devait régner sur Bournezeau explique probablement pourquoi on a voulu apposer une tête apotropaïque à cet endroit. Rappelons que Bournezeau a été pillé par les Protestants en 1568 et 1569, puis en 1622 par l'armée royale qui ravagea le château et le bourg (voir *Au fil du temps*, n° 13). Les Bournevaiziens de l'époque espéraient le retour à la paix en chassant les mauvais esprits de la guerre et la violence. Pour André Boutin, « la boule sculptée au relief important semble avoir été exécutée pour être placée ici. » Il ajoute que « selon la luminosité, nous pouvons distinguer nettement un voile. Cela confirmerait l'hypothèse d'une vierge noire et la christianisation d'une pratique païenne. D'ailleurs la tête est en granit sombre comme très souvent les matériaux des vierges noires. »

Jeanne BUESCHE poursuit sa notice en s'interrogeant. « Pourquoi a-t-on choisi la boule pour détourner le mauvais sort ? Serait-ce parce qu'elle est de forme parfaite et que le diable n'aime pas la perfection ? C'est là un problème que nous ne pourrions jamais résoudre, car la boule apotropaïque existe depuis plus de 2000 ans. Aujourd'hui, on a complètement oublié que les boules apotropaïques détournent le Mal et protègent (...) »

Cette pratique remonte à l'Antiquité, bien avant le Christianisme ! Elle s'est ensuite développée dans toute l'Europe jusqu'au XVII^{ème} siècle avec une appropriation par l'Eglise de ces signes protecteurs païens.

Et nous retrouvons d'autres boules en Vendée. A Saint-Etienne-du-Bois, on peut remarquer un groupe de 3 boules sur le fronton de la maison au centre de la place (début XVII^{ème}). D'autres boules existent sur cette même commune !



Boules à Saint-Etienne-du-Bois (début XVII^{ème})

De chaque côté de l'entrée du porche du logis de la Tuderrière à Apremont, une boule est apposée.

A Saint-Philbert-de-Bouaine, une tête sculptée est apposée sur un pan de mur. Elle rappelle celle de Bournezeau mais elle semble sculptée avec moins de finesse. Peut-être est-elle plus ancienne ? Elle n'est pas en excroissance et a pu être déplacée.



Tête apotropaïque de Saint-Philbert-de-Bouaine

Le mystère est désormais levé sur la signification de notre Tête Noire qui pourrait représenter une vierge noire. Par superstition et afin de repousser le mauvais sort, nos ancêtres sculptaient des boules apotropaïques, parfois en forme de visages humains. La recherche de ce rôle protecteur existe toujours mais sous d'autres formes. Qui n'a jamais vu un fer à cheval accroché à un mur ou sur une porte ?

Vincent Pérocheau

Sources :

- Documents de M. André BOUTIN.
- Cadastre de Bournezeau.
- Photos prises par le Comité de rédaction.

Jeanne Chevalier championne du monde sur glace

Jeanne CHEVALIER, épouse de Louis ESGONNIERE du THIBEUF, a été Championne du monde de patinage artistique en 1920.

Les compétitions au Canada

Jeanne CHEVALIER est née le 27 novembre 1891 à Montréal au Québec. Jeanne est née d'un père français, Martial, fils du consul de France au pays de la Belle Province, fondateur et président du Crédit foncier franco-canadien, et d'une mère canadienne, Charlotte PETERS, descendante d'Irlandais immigrés, petite dernière d'une dynastie d'architectes.

Dès son plus jeune âge, Jeanne Chevalier est une excellente sportive. Elle pratique de nombreux sports. Elle monte à cheval, joue au golf et au tennis, elle nage, fait de l'équitation, du ski et bien sûr du patinage.



Jeanne CHEVALIER avec ses patins sur la piste de glace

Elle patine et arrive à une telle perfection qu'au Winter-club, cercle dont elle est membre, elle est désignée pour concourir à Montréal, puis dans d'autres villes du Canada, et aux Etats-Unis. Sur la glace québécoise, l'élégance de Jeanne se remarque rapidement. Elle commence alors à collectionner les trophées avec son partenaire, et pas avec n'importe qui, Norman SCOTT, descendant du célèbre écrivain Walter SCOTT, "l'auteur d'Ivanhoé". Ils se complètent parfaitement. Durant une dizaine d'années, elle remporte de nombreux succès tant en patinage individuel qu'en couple, dont une série de titres enviés : en 1909, le "Grey-challenge Trophy" ; en 1913 et 1914, le "Connaught Challenge Club". Elle termine également 2^{ème} au

championnat du Canada en 1913 et 1914. Le couple Jeanne CHEVALIER-Norman SCOTT, remporte en 1914 le championnat du Canada et des Etats-Unis.

Une même grâce pour un couple de patineurs qui va bientôt être séparé par la guerre.

En 1914, alors que ses trois frères sont partis sur le front, quelque part en Europe, Jeanne suit une formation d'infirmière dans, "Le Saint John's Ambulance, de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem".

Pendant quatre ans, Jeanne s'occupe bénévolement des grands blessés, rapatriés du front, dans un hôpital militaire près de Montréal. Elle a un grand sens du devoir, toujours à l'écoute des autres.

Au crépuscule de la guerre, la jeune Chevalier rechausse les patins et enchaîne les combinaisons avec Norman SCOTT. Discrète, elle aiguise à coups de larmes ses pas de danse. Elle déteste par-dessus tout la médiocrité.

En 1920 et 1921, elle remporte le titre de championne du Canada. En 1920, elle est sélectionnée pour les compétitions à Lake Placid, dans l'Etat de New-York. Le couple Jeanne CHEVALIER-Norman SCOTT remporte le titre suprême. Ils sont sacrés champion du monde de patinage artistique. C'est le triomphe.

« J'ai été très surprise avait-elle confié, à l'époque, à un journaliste. Le couple concurrent avait mal patiné et voilà, nous étions champions ! »



Le couple de patineurs : Jeanne CHEVALIER et Norman SCOTT sur la piste

Un titre de gloire qui annonce déjà la fin de sa carrière. Un an plus tard, ses parents décident de rentrer en France, le pays d'origine de son père. Ils s'installent en Touraine.

Elle jette l'ancre en Vendée

Un jour, Jeanne CHEVALIER rencontre Louis ESGONNIERE du THIBEUF, architecte de profession et peintre amateur. Ils se marient le 4 juin 1923 près de Tours. Puis le couple s'installe au château du Thibeuf de Bournezeau. Ils ont trois enfants : Charlotte, Elise, Renée.



Tableau de Jeanne CHEVALIER, épouse ESGONNIERE, peint en 1930, par Georges Auguste Elie LAVERGNE.

Ce peintre avait obtenu le prix de Rome en 1892.

En posant ses bagages en Vendée, Jeanne prend la double nationalité et range ses patins au fond d'un coffre.

« On l'a vue patiner deux fois, raconte Renée, une de ses filles. Pendant les hivers 1936 et 1940, sur un étang gelé en contrebas du domaine. Nous étions ébahies. Quelle élégance ! Elle nous tenait par la main. Un souvenir inoubliable ».

Il faut dire que leur mère n'était jamais avare de ses histoires sur glace. Nostalgique ? Sûrement, surtout qu'elle ne se reconnaît plus dans le patinage moderne. « C'est devenu de la gymnastique » disait-elle avec humanité. Certainement que ses patins la démangeaient, elle, l'esthète, l'artiste des courbes.

Une partie d'elle même était sans doute restée dans son lointain Canada. Jeune fille, elle a traversé 17 fois l'Atlantique en paquebot. La dernière fois en avion, c'était au mois de juin 1973, elle avait 82 ans. Elle avait trouvé que Montréal avait beaucoup changé.

Jeanne la pieuse

Jeanne est une catholique fervente. Dans son livre de méditation, elle a inscrit en anglais, cette pensée qui était probablement devenue une sorte de règle de vie :

« Dans la providence de Dieu, de la souffrance peut venir tout bien, c'est le moyen d'élever l'homme, l'être humain jusqu'au sommet de la grandeur terrestre et de le conduire à l'éternelle béatitude après sa mort ».

Souvenirs de Jeanne

Sa dernière pirouette, elle l'exécute le 8 décembre 1984 au château du Thibeuf de Bournezeau. Jeanne ESGONNIERE du THIBEUF s'éteint doucement et sereinement, à 93 ans, en plein cœur d'une belle journée d'hiver.

Son petit fils rappelle : « qu'elle a vécu la naissance de la technologie et a su évoluer avec son temps ». Elle qui ne s'est jamais plainte et qui a pourtant connu des sujets d'inquiétudes, croit en l'avenir et fait confiance à la jeune génération. C'est probablement un des messages qu'elle nous laisse aujourd'hui.

Le destin de Jeanne CHEVALIER, née à Montréal et mariée à un français, Louis ESGONNIERE, est hors du commun. Sa fille Élise, de son vivant, en témoignait. Elle a conservé dans le château familial de Bournezeau des photographies, coupures de presse et autres documents témoignant du glorieux passé sportif de sa mère.



Elle a aussi conservé ses patins. Certes, le cuir a vieilli, est élimé, flasque et rongé par le temps. Il a perdu de son lustre d'antan. La lame oxydée ne renvoie plus aucun reflet et quelques vis ont même sauté en chemin. Ces patins à glace renferment pourtant une histoire extraordinaire, celle de Jeanne ESGONNIERE du THIBEUF.

Plongées au milieu des photos d'époque jaunies et des coupures de presse écornées mais précieusement gardées, Charlotte, Élise et Renée, ses trois filles, remontent le fil du temps : « Quand Jeanne glissait sur le toit du monde ».

Pour son époque, on peut dire qu'elle représentait la femme moderne. La patineuse franco-canadienne a vécu 60 ans en Vendée.

Henri Rousseau

Avec la collaboration de Charlotte et Renée ESGONNIÈRE.
Sources : Coupures de journaux : Ouest France du 15 février 1980 – du 10 janvier 1985 – du 24 février 2002 et autres dont la date n'est pas mentionnée.

40^{ème} anniversaire de l'Association de Bournezeau / Saint-Vincent-Puymaufrais

Pourquoi le rapprochement de ces deux communes ? Le 13 février 1972, une violente tempête a gravement endommagé l'église de Puymaufrais et le Pont de la Rochette était miné par les crues successives. Déjà confronté à une situation financière difficile, le conseil municipal de St-Vincent-Puymaufrais a demandé à s'associer avec la commune de Bournezeau.



Le 18 juillet 1972, le conseil municipal de Bournezeau accepte à l'unanimité le projet d'association.

Le 19 juillet, le conseil municipal de Puymaufrais adopte, par 8 oui, 2 non et 2 blancs, le projet d'association avec la commune de Bournezeau.

Le 5 septembre, les 29 conseillers des deux communes, réunis à Bournezeau ratifient par 28 voix pour et 1 voix contre, la convention entre les deux communes, portant fusion sous la forme d'association.



Octobre 1972 : une partie du conseil municipal.



Le conseil réuni à Puymaufrais le 25 octobre 2012 pour commémorer les 40 ans de l'association. Une cérémonie plus festive aura lieu au printemps 2013.

Le 1^{er} octobre 1972, le Préfet ratifie l'arrêté de l'association des deux communes.

Le 6 octobre 1972, le nouveau conseil municipal s'installe, constitué des deux conseils issus des élections de 1971, soit 16 conseillers de Bournezeau et 13 de St-Vincent-Puymaufrais.

Le comité de rédaction

Départ de l'Abbé Joseph BOISSEAU

Après avoir passé 22 années à Bournezeau, l'Abbé Joseph BOISSEAU a fait ses adieux, lors de la cérémonie religieuse, le dimanche 30 septembre 2012. Il a été remercié par la communauté paroissiale.

Après la cérémonie, le relais paroissial avait convié la population au verre de l'amitié et à un échange convivial à la salle des Halles. La municipalité s'est associée à cette rencontre



J. Boisseau et L.M. Giraudeau

Le maire, Louis-Marie GIRAUDEAU, a retracé son parcours et souligné les bonnes relations qui ont régné au cours de ces 22 années. Ensuite il lui a remis la médaille de la commune. (Photo ci-contre)

L'Abbé Joseph BOISSEAU fut nommé curé à Bournezeau à l'automne 1990. A la fusion des paroisses, en 1997, il est devenu prêtre coopérateur puis, en 2007, prêtre auxiliaire lorsqu'il a eu 75 ans. Il est le dernier des 29 curés connus de Bournezeau.

L'Abbé Joseph aimait l'histoire. Nous le remercions de sa collaboration avec la Commission et lui souhaitons une longue et paisible retraite.

Le comité de rédaction

Vous pouvez retrouver les articles parus dans les numéros précédents sur Internet à l'adresse suivante : <http://histoire.bournezeau.free.fr> ... Faites-le savoir... et écrivez-nous vos remarques sur le livre d'or ou par mail

COMMISSION HISTOIRE de BOURNEZEAU

Le comité de rédaction de la revue semestrielle "Au fil du temps" :
Jean-Paul Billaud, Louissette Lemoullec, Vincent Pérocheau, Henri Rousseau.